



SERVICE DES LOISIRS

9 et 10 décembre 2018

FETE DES LUMIERES A LYON & Cité médiévale de Pérouges

**Venez profiter de la fête lors de la dernière soirée,
lorsque la majorité des touristes a quitté la ville !**



Programme :

Dimanche 9 décembre

Genève – Lyon

Départ de Genève pour Lyon, avec arrêt café-croissant libre en cours de route.

12h00 Lyon / embarquement à bord du bateau Hermès pour un déjeuner-croisière, boissons incluses.

Fleuron de la flotte Lyon City Boat, ce navire de 50m de long de haut standing vous accueillera pour découvrir Lyon autrement ...

Après la croisière, **installation à l'hôtel**, idéalement situé au centre-ville, à 5 minutes à pied de la Place Bellecour, et du Vieux Lyon.

Temps libre pour découvrir la ville à votre rythme :

Le marché de Noël qui investit la Place Carnot avec près de 140 chalets. Dans un décor traditionnel et authentique, vous retrouverez des créations artisanales, idées cadeaux et décorations de Noël. Les plus gourmands se laisseront tenter par les douceurs de Noël : pains d'épices, vins chauds, marrons grillés, bretzels ou bien huîtres et aligot ! ...

Puis, une fois la nuit tombée, partez admirer **les illuminations** !

Laissez-vous surprendre par les spectacles de projections et les illusions à travers la ville de Lyon. Venez découvrir la ville sous ses plus belles lumières !

Tous les ans, la ville des gônes revêt ses plus belles lumières et offre à ses citoyens et à ses visiteurs des spectacles sons et lumières dans tous les quartiers de la ville.

Souper libre. Profitez de votre séjour pour découvrir un « bouchon », véritable institution à Lyon, capitale de la gastronomie !

Retour à l'hôtel.

Lundi 10 décembre

Lyon – Pérouges – Genève

Petit-déjeuner à l'hôtel puis départ pour **Pérouges**.

Au sommet d'une colline dominant la plaine du Rhône, cette ancienne cité de tisserands garde, derrière sa double enceinte de remparts, les traces de son passé médiéval : vieilles demeures des XVe-XVIe siècles, ruelles aux galets inégaux, église-forteresse... Un ensemble architectural exceptionnel magnifié par une mise en lumière contemporaine.

10h45 visite théâtrale costumée de Pérouges (durée 1h)

12h00 repas de midi au Relais de la Tour, situé au cœur de la cité médiévale.

Après le repas, reprise de votre autocar pour **Poncin / visite et dégustation de vin de Cerdon + galette au Cellier Lingot-Martin**. Possibilité d'achat de Cerdon.

Retour sur la Suisse et arrivée à **Genève / gare Cornavin** en fin de journée

Prix AVIVO comprenant :

- le transport en autocar 4* tout confort
- la croisière-déjeuner avec boissons à Lyon à bord du bateau Hermès, boissons incluses (durée 2h30)
- le logement à Lyon, à l'Hôtel Ibis Centre Perrache, situé au centre-ville
- la visite théâtrale costumée de Pérouges
- le repas de midi au cœur de la Cité Médiévale de Pérouges, boissons incluses
- la visite du Cellier Lingot-Martin avec dégustation de Cerdon + galette
- un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	390.-
Non membre	490.-
Supplément single	40.-

Non compris :

Assurance annulation et assistance obligatoire

Les visites non mentionnées dans le programme, les frais personnels

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.
Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si:

- 1) Vous avez souscrit à l'assurance annulation.
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.
- 3) Vous avez souscrit une assurance similaire.

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
Dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.